



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'usine PPG Sealants de Bezons en danger

Question écrite n° 39239

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation de PPG Sealants. En effet, depuis le 30 avril 2021, les salariés de PPG Sealants occupent l'usine située à Bezons (Val-d'Oise). L'usine s'appelait autrefois « le Joint français ». Elle appartient aujourd'hui à une firme américaine appelée PPG Sealants Europe, qui l'a rachetée en 2015 à Hutchinson. 208 salariés produisent du mastic pour l'industrie automobile et aéronautique. Ses deux principaux clients sont Dassault et Airbus. Sa production est rentable. L'entreprise a déclaré 71 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019. Mais le groupe américain voudrait qu'elle le soit encore davantage. Elle souhaite donc transférer la production en Espagne et en Angleterre. Cela entraînerait la fermeture du site de Bezons d'ici l'été 2021. À juste titre, les salariés sont très inquiets et se mobilisent. La moyenne d'âge des salariés est de 45 ans, mais 25 % d'entre eux ont 55 ans et plus. Leurs possibilités de retrouver un emploi sont d'autant plus limitées. Une cellule de reclassement a été promise au moment de l'annonce de fermeture. Mais depuis lors, rien n'a été mis en œuvre. De fait, la direction régionale et interdépartementale de l'économie, du travail, de l'emploi et des solidarités a exigé que la direction de l'entreprise revoie son plan social. Les licenciements sont donc bloqués jusqu'en septembre 2021. Depuis 1980, la part de l'industrie française dans le PIB a reculé de 10 points pour chuter à 13,4 % en 2018. Le Gouvernement promettait de tirer les leçons de la pandémie et de relocaliser les secteurs essentiels. Pourtant, délocalisation après délocalisation, des secteurs entiers sont démantelés. Le ministère de l'économie est en mesure de s'opposer à de telles pratiques. Il aimerait donc savoir quand il compte intervenir pour empêcher la fermeture de cette usine et refuser que les salariés soient traités comme des objets jetables.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Mélenchon](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39239

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juin 2021](#), page 4486

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)